

Direction générale des Finances publiques
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES BEAUNE
0001 RUE GASTON ROUPNEL
21200 BEAUNE

Mél : sie.beaune
@dgfip.finances.gouv.fr

Affaire suivie par : CAROLE GANGLOFF
Téléphone : 0345421924
RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS.
UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS

Objet : Imposition supplémentaire
de CFE et d'IFER

Année 2022

Etablissement :

N° SIRET : 82457447900013
SCI C.L.E.M
1 PL DE L EUROPE
21630 POMMARD

PARENT CAROLINE
Pour SCI C.L.E.M

1 PL DE L EUROPE
21630 POMMARD

BEAUNE, le 08/08/2023

Bonjour,

Je vous informe, qu'en application des dispositions de l'article L-174 du Livre des Procédures Fiscales, les omissions ou erreurs constatées en matière de cotisation foncière des entreprises (CFE) et d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) peuvent être réparées par l'administration jusqu'à l'expiration de la troisième année suivant celle au titre de laquelle l'imposition est due.

Au cas particulier, le contrôle des bases de cotisation foncière des entreprises et d'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux de l'établissement désigné ci-dessus, pour l'année citée en l'objet, me conduit à envisager l'émission d'un rôle supplémentaire d'un montant estimé à 222,00 euros, au(x) motif(s) suivant(s) :
ROLE GENERAL CFE 2022 NON EMIS, SCI avec CA > 100 000€.

et selon les éléments détaillés dans la fiche ci-jointe.

Cette correspondance ne constitue qu'une information préalable à la mise en recouvrement de l'imposition supplémentaire prévue.

Toutefois, en cas de désaccord, vous disposez d'un délai de trente jours pour faire valoir vos observations.

Je reste à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Veuillez croire en l'assurance de ma considération distinguée.

Signature